

Aperçu de toutes les activités de formation qui peuvent être saisies manuellement

Type de prestation de formation	Description de la prestation de formation	Attribution de points-log (pt-log) pour la formation de prestation	Attestation de formation (obligatoire pour les personnes ayant une obligation de formation)	Remarque
Avoir suivi le module préparatoire pour l'examen professionnel supérieur (EPS)		En fonction de la durée du module préparatoire	Copie de la confirmation de participation à l'examen du module d'EPS.	La durée du module préparatoire est définie dans les directives pour l'examen correspondant.
Publication d'un article scientifique (avec peer review) (*)	L'article a été publié dans une revue scientifique et a été soumis au processus de peer-review.	forfait – 15 points-log par article publié	Indication de la référence	
Publication d'un article (publié, sans peer-review) (*)	L'article a été publié dans une revue spécialisée – sans peer-review.	forfait – 5 points-log par article publié	Indication de la référence	
Activité associative (*)	Collaboration dans un/plusieurs groupements ou organes de l'association professionnelle (par. ex. comité, section, commission, groupe d'intérêts communs, association spécialisée, etc.).	forfait – 10 points-log par année et par organe	Procès-verbal (1)	
Participation / présence à une assemblée générale de l'association professionnelle		forfait – 2 points-log par participation / présence à une assemblée générale	Procès-verbal (1)	
DOPS (Direct Observation of Procedural Skills) (*)	DOPS est un instrument d'évaluation basée sur la place de travail qui permet d'observer les compétences pratiques dans le quotidien clinique et de les examiner par une auto-évaluation et une évaluation par un tiers. DOPS met l'accent sur l'observation des aptitudes et des interventions manuels.	forfait – 2 point- log par DOPS	Formulaire DOPS rempli (5)	
Superviser des travaux de diplôme ou des travaux similaires (*)	Accompagner l'apprenti ou l'étudiant-e durant la rédaction de son travail de fin de formation ou d'études. (par ex. travaux écrit de fin d'études comme CFC, diplôme ES, bachelor EP, EPS, EPD ES, CAS, DAS, MAS)	forfait – 3 points-log par travail	Page de couverture du travail de fin de formation qui a été supervisé	Cette activité de formation ne peut être saisie que par des personnes dont l'activité principale n'est pas d'enseigner.
Activité d'enseignement sur une demi-journée (*)	Transfert de connaissances dans un cadre structuré (par ex. cours, workshop, séminaire).	forfait – 5 points-log par demi-journée d'enseignement	Matériel d'enseignement; concept d'enseignement ou confirmation par le/la supérieur-e / le prestataire de formation	Cette activité de formation ne peut être saisie que par des personnes dont l'activité principale n'est pas celle de maître d'enseignement / chargé de cours.
Activité d'enseignement sur un jour (*)	Transfert de connaissances dans un cadre structuré (par ex. cours, workshop, séminaire).	forfait – 10 points-log par journée d'enseignement	Matériel d'enseignement; concept d'enseignement ou confirmation par le/la supérieur-e / le prestataire de formation	Cette activité de formation ne peut être saisie que par des personnes dont l'activité principale n'est pas celle de maître d'enseignement / chargé de cours.

(*) Prestation de formation informelle

(1) Le procès-verbal est rédigé par le/la professionnel-le de la santé et contient une brève description de l'activité de formation.

(2) Attestation obligatoire par la confirmation du fournisseur de prestation ou le document qui confirme que la formation s'est terminée avec succès.

(3) Un EPD ES peut être compté durant 4 semestres au maximum.

(4) Le formulaire peut être obtenu par e-mail à info@apn-ch.ch.

(5) Pour les sages-femmes: le formulaire peut être téléchargé sur www.hebamme.ch (Intranet)

Type de prestation de formation	Description de la prestation de formation	Attribution de points-log (pt-log) pour la formation de prestation	Attestation de formation (obligatoire pour les personnes ayant une obligation de formation)	Remarque
Séquence de e-learning	Dans une séance de e-learning, le contenu de l'enseignement est transmis par voie numérique (ordinateur ou internet).	forfait – 2 points-log par séquence de e-learning terminée avec succès	Confirmation que le test de contrôle des connaissances a été réussi.	Seules les séquences de e-learning qui sont terminées par un test de contrôle des connaissances réussi peuvent être saisies.
Présentation et discussion de cas (*)	Les discussions de cas sont un instrument qui permet d'évaluer les processus de travail. Des cas sont présentés, analysés, discutés au sein de l'équipe de traitement (multiprofessionnelle) et d'éventuelles possibilités de solution sont élaborées pour des problèmes individuels.	forfait – 1 point-log par participation à une discussion de cas	Documents de présentation, confirmation par le/la supérieur-e ou le procès-verbal (1)	
Participation à un forum	Dans un forum, des expériences et des connaissances sont échangées entre spécialistes sur un sujet fixe de la pratique professionnelle. L'échange peut être accompagné d'une ou de plusieurs unités d'entrée.	forfait – 1 point-log par visite d'un forum	Confirmation de participation par l'organisateur ou procès-verbal (1)	
Evaluation par un tiers de CURACASA	Un organisme externe (organisme de certification Concret AG) procède à une évaluation externe pour vérifier l'adéquation entre l'auto-évaluation et l'évaluation externe ainsi que l'application des exigences de qualité.	forfait – 5 points-log par évaluation par un tiers	Rapport d'évaluation par un tiers de Concret SA (pdf)	
Intervision / supervision (*)	La supervision est une forme de conseil qui est dirigée par un superviseur possédant les qualifications appropriées. Des groupes ou des individus apprennent en supervision à réfléchir à leurs actions professionnelles et à les améliorer. L'intervision est un service de conseil collégial dans les professions psychosociales. Professionnellement égaux, nous cherchons ensemble des solutions à un problème concret. Les objectifs primordiaux de l'intervision sont d'élargir ses propres compétences, de se référer aux ressources de ses collègues, de bénéficier de l'expérience et des connaissances des participants à la supervision et de recevoir un feedback sur son propre comportement, ce qui favorise l'expansion de son propre répertoire d'action.	En raison de la durée par supervision / intervention	Procès-verbal (1) ou confirmation par le/la supérieur-e	Toutes les personnes qui doivent remplir les exigences de formation continue de Curacasa: 10 points-log au maximum peuvent être saisis par année pour l'intervision/la supervision.

(*) Prestation de formation informelle

(1) Le procès-verbal est rédigé par le/la professionnel-le de la santé et contient une brève description de l'activité de formation.

(2) Attestation obligatoire par la confirmation du fournisseur de prestation ou le document qui confirme que la formation s'est terminée avec succès.

(3) Un EPD ES peut être compté durant 4 semestres au maximum.

(4) Le formulaire peut être obtenu par e-mail à info@apn-ch.ch.

(5) Pour les sages-femmes: le formulaire peut être téléchargé sur www.hebamme.ch (Intranet)

Type de prestation de formation	Description de la prestation de formation	Attribution de points-log (pt-log) pour la formation de prestation	Attestation de formation (obligatoire pour les personnes ayant une obligation de formation)	Remarque
Journal Club: participation ou direction (*)	Dans un club de lecture, les publications (scientifiques) actuelles sont présentées et discutées de manière critique.	forfait – 3 points-log par rencontre du Journal Club	Procès-verbal (1)	
Participation à un congrès	Un congrès est un événement qui dure généralement plusieurs jours et auquel assiste un public spécialisé. Les experts présentent leurs travaux, leurs conclusions et leurs expériences et en discutent entre eux.	forfait – 5 points-log par jour de congrès	Confirmation de participation par l'organisateur	
Cours / formation continue interne / module		sur la base de la durée	Confirmation de participation par l'organisateur	
Accompagnement durant une formation	Accompagnement durant la pratique professionnelle de personne(s) en formation initiale ou continue.	forfait – 5 points-log par année et par personne encadrée	Procès-verbal (1)	Cette activité de formation ne peut être saisie que par des personnes qui n'enseignent pas comme activité principale.
Unité d'enseignement BScN / BSN		sur la base des ECTS	(2)	
Unité d'enseignement MScN / MSN		sur la base des ECTS	(2)	
Unité d'enseignement PhD Nursing Science		sur la base des ECTS	(2)	
MiniCEX (Mini-Clinical Evaluation Exercise) (*)	Le MiniCEX est un instrument d'évaluation en milieu de travail. Les compétences pratiques sont observées de manière structurée dans le cadre des activités cliniques quotidiennes à l'aide d'auto-évaluation et d'évaluation externe. Avec un MiniCEX, l'accent est mis sur les aspects communicationnels.	forfait – 2 point-log par MiniCEX	Formulaire MiniCEX rempli (5)	
Module examen professionnel / examen professionnel supérieur		sur la base de la durée	(2)	
Module CAS, DAS, MAS		sur la base des ECTS	(2)	
Cours postdiplôme		sur la base de la durée	Confirmation de participation par l'organisateur	
Cours postdiplôme / cours spécialisé à une HES		sur la base des ECTS	(2)	
NDS HF		forfait – 225 points-log par semestre	(2) (3)	

(*) Prestation de formation informelle

(1) Le procès-verbal est rédigé par le/la professionnel-le de la santé et contient une brève description de l'activité de formation.

(2) Attestation obligatoire par la confirmation du fournisseur de prestation ou le document qui confirme que la formation s'est terminée avec succès.

(3) Un EPD ES peut être compté durant 4 semestres au maximum.

(4) Le formulaire peut être obtenu par e-mail à info@apn-ch.ch.

(5) Pour les sages-femmes: le formulaire peut être téléchargé sur www.hebamme.ch (Intranet)

Type de prestation de formation	Description de la prestation de formation	Attribution de points-log (pt-log) pour la formation de prestation	Attestation de formation (obligatoire pour les personnes ayant une obligation de formation)	Remarque
Présentation d'un poster (*) (élaboration et présentation du poster)	Une contribution spécialisée à un congrès qui est présentée aux congressistes au moyen d'une affiche grand format.	forfait – 3 points-log	Poster, photo du poster, attestation de l'organisateur que le poster a été accepté	
Stage de pratique approfondie (APN)	Un stage est effectué dans la pratique clinique directe; il peut durer de quelques heures à plusieurs jours. Lors du stage, une infirmière de pratique avancée (APN) ou un médecin expérimenté supervise le travail du/de la stagiaire pour l'exécution sécuritaire des activités, évalue que ces dernières ont été effectuées en respectant les critères professionnels et confirme par sa signature que les actes/activités énumérées ont été réalisées selon les connaissances scientifiques les plus récentes.	En fonction de la durée du stage	Protocole "pratique supervisée" (4)	
Journée Qualité de CURACASA	Chaque année, une journée de qualité est proposée aux infirmières et infirmiers indépendants dans toutes les régions de Suisse.	sur la base de la durée	(2)	La participation au programme qualité est obligatoire pour toutes les personnes qui doivent remplir les exigences de formation continue de Curacasa.
Direction d'un cercle de qualité (*)	Dans un cercle de qualité, un groupe d'experts - généralement sous la direction d'un modérateur - élabore des objectifs internes, des stratégies et/ou des solutions aux problèmes de gestion de la qualité.	forfait – 10 points-log par année	Ordre du jour ou procès-verbal (1)	
Participation à un cercle de qualité (*)	Dans un cercle de qualité, un groupe d'experts - généralement sous la direction d'un modérateur - élabore des objectifs internes, des stratégies et/ou des solutions aux problèmes de gestion de la qualité.	forfait – 5 points-log par année	Procès-verbal (1)	
Présenter une conférence (*)	Une conférence est une présentation d'une durée limitée sur un thème spécifique (par ex. conférence spécialisée lors d'un congrès)	forfait – 3 points-log par conférence	Document de présentation ou programme	
Assister à une conférence	Une conférence est une présentation d'une durée limitée sur un thème spécifique (par ex. conférence spécialisée lors d'un congrès)	forfait – 1 point-log par participation à une conférence	Confirmation de participation ou procès-verbal (1)	
Etablir des directives (*)	Une directive est une prescription d'action et d'exécution que doit remplir le professionnel de la santé.	forfait – 5 points-log par directive créée	Directive élaborée ou attestation par le supérieur hiérarchique	

(*) Prestation de formation informelle

(1) Le procès-verbal est rédigé par le/la professionnel-le de la santé et contient une brève description de l'activité de formation.

(2) Attestation obligatoire par la confirmation du fournisseur de prestation ou le document qui confirme que la formation s'est terminée avec succès.

(3) Un EPD ES peut être compté durant 4 semestres au maximum.

(4) Le formulaire peut être obtenu par e-mail à info@apn-ch.ch.

(5) Pour les sages-femmes: le formulaire peut être téléchargé sur www.hebamme.ch (Intranet)

Type de prestation de formation	Description de la prestation de formation	Attribution de points-log (pt-log) pour la formation de prestation	Attestation de formation (obligatoire pour les personnes ayant une obligation de formation)	Remarque
Auto-évaluation de Curacasa (*)	L'auto-évaluation permet aux infirmières et infirmiers indépendants d'avoir une réflexion personnelle, critique et systématique et de faire le point sur leur manière de travailler. Elle permet d'avoir un aperçu annuel sur les éléments et mesures existants significatifs pour la qualité et les évalue à l'aide des normes de qualité© de Curacasa.	forfait – 3 points-log par année	Auto-évaluation remplie (pdf)	
Etude personnelle de la littérature spécialisée (*)	La lecture régulière de la littérature spécialisée (1 point par abonnement annuel) ainsi que la réalisation d'un instrument d'évaluation pour un article professionnel spécialisé en auto-évaluation font partie des études personnelles.	forfait – 1 point-log par abonnement annuel et auto-évaluation effectués (par ex. revue d'anesthésie FSIA)	Quittance de la facture de l'abonnement Auto-contrôle effectué	
Participation à un symposium / congrès, durée > 4 h	Un symposium est un congrès destiné à un public de scientifiques et de professionnels durant lequel ceux-ci présentent leurs travaux et résultats et les discutent ensemble. Un congrès est une réunion de personnes travaillant dans un domaine thématique spécifique qui échangent et discutent leurs expériences et connaissances dans ce domaine.	forfait – 5 points-log par symposium / congrès d'une durée de > 4 h	Confirmation de participation par l'organisateur	
Participation à un symposium / congrès, durée ≤ 4 h.	Un symposium est un congrès destiné à un public de scientifiques et de professionnels durant lequel ceux-ci présentent leurs travaux et résultats et les discutent ensemble. Un congrès est une réunion de personnes travaillant dans un domaine thématique spécifique qui échangent et discutent leurs expériences et connaissances dans ce domaine.	forfait – 2.5 points-log par symposium / congrès d'une durée de ≤ 4 h	Confirmation de participation par l'organisateur	
Tutoriel vidéo (*)	Un tutoriel vidéo est une instruction filmée.	Forfait de 1 point-log par tutorial	Résumé du tutoriel vidéo	

(*) Prestation de formation informelle

(1) Le procès-verbal est rédigé par le/la professionnel-le de la santé et contient une brève description de l'activité de formation.

(2) Attestation obligatoire par la confirmation du fournisseur de prestation ou le document qui confirme que la formation s'est terminée avec succès.

(3) Un EPD ES peut être compté durant 4 semestres au maximum.

(4) Le formulaire peut être obtenu par e-mail à info@apn-ch.ch.

(5) Pour les sages-femmes: le formulaire peut être téléchargé sur www.hebamme.ch (Intranet)

Type de prestation de formation	Description de la prestation de formation	Attribution de points-log (pt-log) pour la formation de prestation	Attestation de formation (obligatoire pour les personnes ayant une obligation de formation)	Remarque
Webinaire	Un webinaire est une formation continue qui a lieu en direct sur internet, avec un micro et une webcam ou par diffusion à l'écran. Comme un séminaire, il a lieu à une heure définie à l'avance. Les participants peuvent poser leurs questions au modérateur: l'interaction et les discussions sont des éléments essentiels d'un webinaire.	En fonction de la durée	Confirmation de participation par l'organisateur	
Work-Shadowing (*)	Work- ou Job-Shadowing est une forme d'observation participante qui dure en général un jour. Une personne observe une autre personne durant son travail afin de découvrir la profession en question, d'acquérir des connaissances professionnelles de façon pratique ou pour donner ou recevoir un feedback.	forfait – 3 points-log par Work-Shadowing	Procès-verbal (1)	
Participation à un workshop	Un workshop est une unité d'enseignement dans laquelle un petit groupe de personnes examine un thème particulier. Il se déroule sous la responsabilité d'un modérateur dans un but spécifique qui est atteint grâce à la collaboration de tous les participants au workshop.	En fonction de la durée	Confirmation de participation par l'organisateur	

Dans certaines situations personnelles, il peut être difficile, voire impossible de récolter des points-log. Pour cette raison, les associations professionnelles participantes ont décidé qu'il est également possible de générer des points-log pour les situations suivantes :

Situation	Description	Attribution de points-log (pt-log)	Preuve de confirmation	Remarque
Maladie (*)	En cas de maladie qui dure plus de 3 mois et rend impossible de suivre une formation continue.	Forfait de 10 points-log pour 3 mois	Copie du certificat médical	
Congé de maternité (*)		Forfait de 10 points-log pour l'ensemble du congé de maternité par enfant	Copie du livret de famille	En cas de jumeaux, les 10 points-log ne sont crédités qu'une seule fois.
Accident (*)	En cas d'accident qui empêche de travailler pendant plus de 3 mois et rend ainsi impossible de suivre une formation continue.	Forfait de 10 points-log pour 3 mois	Copie du certificat médical	

(*) Prestation de formation informelle

(1) Le procès-verbal est rédigé par le/la professionnel-le de la santé et contient une brève description de l'activité de formation.

(2) Attestation obligatoire par la confirmation du fournisseur de prestation ou le document qui confirme que la formation s'est terminée avec succès.

(3) Un EPD ES peut être compté durant 4 semestres au maximum.

(4) Le formulaire peut être obtenu par e-mail à info@apn-ch.ch.

(5) Pour les sages-femmes: le formulaire peut être téléchargé sur www.hebamme.ch (Intranet)